

| |
|--|
| APPEL A PROJET LA VILLE EN JEU RESIDENCE D'ARTISTE 2014 - TOURCOING |
|--|

ORGANISATEUR

La ville de Tourcoing est située au cœur de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. Cette métropole de plus d'un million d'habitants est frontalière avec la Belgique et développe depuis 2004 une dynamique en matière artistique et culturelle. 4^{ème} ville de la région Nord/ Pas-de-Calais en terme de population (92 000 habitants), Tourcoing a défini ses ambitions culturelles sur les thématiques de l'image, du design et de la musique. La régénération urbaine, la définition d'un plan de développement des arts visuels et plastiques, la démarche de labellisation « Ville d'art et d'histoire » ainsi qu'une stratégie de développement du design (design urbain et textile) et des arts numériques sont autant d'éléments moteurs et de points d'appui à une approche intégrée et transversale de l'art et du design dans les politiques publiques de la ville.

Dans ce contexte, la Ville souhaite développer une présence artistique forte dans plusieurs quartiers de la ville. Le quartier de la Bourgogne a accueilli pendant plus de 12 ans une galerie d'exposition, la Galerie Chatilliez, lieu d'exposition, de médiation et de résidence. Aujourd'hui, à l'échelle de 2 quartiers, la ville souhaite accueillir un artiste plasticien en résidence dans une démarche de partage et de co-construction d'un projet artistique avec les équipements culturels, sociaux et scolaires de proximité des quartiers Bourgogne et Marlière qui sont des points de rencontre, de partage et d'ancrage sur le territoire pendant la résidence de l'artiste. Ainsi, suite à plusieurs rencontres, le présent appel à projet a été débattu et alimenté par l'ensemble des acteurs du projet que sont : **la médiathèque de la Bourgogne Bourgogne (qui regroupe la médiathèque de quartier, la ludothèque et le pôle multimédia), le centre social de la Bourgogne, le centre social Marlière-Croix-Rouge, le collège Mendès-France et la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Tourcoing.**

PRESENTATION DES QUARTIERS DE LA BOURGOGNE ET DE LA MARLIERE

Les quartiers de la Bourgogne et de la Marlière sont deux quartiers contigus situés au nord-est de la Ville de Tourcoing et frontalières avec la ville belge de Mouscron.

Le quartier de la Bourgogne : La construction du quartier de la Bourgogne débute au milieu des années 60. L'architecte Jean Willerval conçoit un quartier résidentiel de maisons individuelles, d'immeubles collectifs et de tours de petite hauteur. Aujourd'hui, ce quartier à la population jeune est classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS). Bien que situé à la frontière belge, plusieurs équipements tiennent à distance les habitants de leurs voisins belges.

Le quartier de la Marlière : La Marlière mêle habitat ancien de propriétaires occupants et logement collectif plus récent. Ce quartier, à la population plus âgée qu'à la Bourgogne, est connecté avec le quartier belge du même nom. Un projet de jardin collectif frontalier est notamment en cours de réalisation.

OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

Pendant une résidence d'une durée totale de 4 mois (idéalement 1 mois de phase découverte en mai/juin 2014 puis 2 mois ½ de phase action entre septembre et décembre 2014 puis restitution en janvier 2015), il s'agira pour l'artiste de réactiver ses préoccupations au contact des contextes des 2 quartiers, de questionner son travail au regard des territoires traversés et des situations rencontrées.

L'artiste questionnera le territoire, ses usages, sa topographie, son histoire... autour de la thématique « La ville en jeu ». Il s'agira pour l'artiste de proposer des appropriations ludiques du territoire dans un contexte urbain. Il pourra proposer des performances, des interventions ou des expérimentations dans l'espace public, s'emparer des espaces pour des pratiques formelles ou informelles de jeu. Il s'agira également d'impliquer les usagers des structures partenaires et de proposer des circulations sur le territoire concerné.

CAHIER DES CHARGES

- Il s'agit d'une résidence de création de 4 mois au sein des quartiers Bourgogne et Marlière à Tourcoing avec production d'œuvre(s) suscitée(s) par l'expérience de la résidence.
- La résidence contribuera à une réflexion sur les quartiers Bourgogne et Marlière autour de la thématique de la « ville en jeu » en proposant des réponses artistiques en partie co-construites par un artiste professionnel et les habitants et usagers des structures de proximité des quartiers.
- L'artiste sera en contact avec un référent de chaque structure partenaire du projet. Chaque référent permettra à l'artiste de découvrir l'activité de la structure et les enjeux auxquels elle répond sur le territoire. Des rencontres régulières entre l'artiste et des groupes spécifiques des structures participantes permettront d'échanger, de sensibiliser, d'impliquer les publics dans le processus de création. Le développement de formes renouvelées de "contact" avec les public sera apprécié.
- La restitution de la résidence aura lieu dans l'un des quartiers de la résidence et/ou dans un lieu culturel du centre-ville de Tourcoing. Elle pourra prendre des formes diverses : œuvre(s) permanente(s) ou éphémère(s), dans le contexte d'une exposition, d'un événement, d'une diffusion hors les murs. L'artiste sera présent au moins pour le montage et le vernissage de l'exposition.
- Le projet peut être en partie collectif et pluri - disciplinaire : collaborations artistiques ou avec des spécialistes en architecture, design, sciences sociales...

DOTATIONS

- 8 000 € de droits d'auteur (charges comprises) et d'aide à la production ;
- 2 000 € d'honoraires de médiation (charges comprises) ;
- 1 000 € d'honoraires (charges comprises) pour l'écriture d'un texte confiée à un critique d'art, commissaire d'exposition ou historien de l'art qui rend compte de la résidence et des productions réalisées par l'artiste ;
- frais de résidence (défraiements, hébergement) ;
- communication de(s) restitution(s) artistique(s) ;
- aide technique et logistique.

CRITERES DE SELECTION

- ouvert à tout artiste professionnel ou post-diplôme, association ou collectif d'artistes ;
- la démarche de l'artiste ou le projet spécifique devra s'inscrire dans les orientations définies de la résidence ;
- Le projet artistique de l'artiste devra également prendre en compte, à la fois dans son processus de création et sa présentation, une démarche spécifique avec les structures culturelles, sociales et éducatives partenaires du projet.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1 dossier artistique illustré représentatif de la démarche artistique de l'artiste ;
- 1 biographie / CV ;
- 1 note d'intention du projet pour la résidence ;

DATES

La résidence se déroulera entre mai et décembre 2014. L'artiste sera également présent durant environ 15 jours pour la restitution de la résidence (janvier 2015).

INSCRIPTIONS

date limite de réception des dossiers : 16 novembre 2013

Envoi électronique sous format pdf exclusivement(1 seul dossier – titre du dossier au nom de l'artiste)
email : residencebourgognemarliere@gmail.com

La sélection aura lieu en janvier 2014

CONTACT POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Christelle Manfredi – Chef de projet arts visuels et arts plastiques
Ville de Tourcoing - Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine
100 rue de Tournai 59200 Tourcoing / tél : + 33 (0)3.59.63.43.62
cmanfredi@ville-tourcoing.fr



Tourcoing
La Créative